

Le Républicain Lorrain

publié le 26/09/2012 à 05:00

santé | le déménagement de bon-secours se poursuit 10h46 : le Samu 57 décroche à Mercy

Après la radiographie, les soins palliatifs, l'oncologie, la pneumologie ou encore la cardiologie, le Samu 57 a quitté l'hôpital Bon-Secours. Hier, à 10h46, le Centre 15 a basculé à l'hôpital de Mercy.



La salle de régulation du Samu 57 a commencé à fonctionner hier matin à l'hôpital de Mercy.
Photo Maury GOLINI

D'un côté, à l'hôpital Bon-Secours, le D^r François Braun, chef du service des urgences, du Smur et du Samu 57. De l'autre, à l'hôpital de Mercy, son adjoint, le D^r Thomas Schumtz et le D^r Michel Aussedat, directeur médical du Samu 57.

Autour d'eux, d'autres médecins, des assistants de régulation et une ribambelle d'informaticiens ! Hier matin, l'enjeu était de taille pour le CHR Metz-Thionville qui avait pour mission de basculer son Centre 15 de Bon-Secours à Mercy, c'est-à-dire de dévier le centre de régulation, et ses appels, d'un hôpital vers un autre.

Il est 10h, dans la salle de régulation de Mercy. Une pièce de 200 m² qui n'a plus rien à voir avec la « cabine » enterrée de Bon-Secours. L'endroit est lumineux et, pour la première fois, accueille conjointement la régulation du Samu 57 et celle de Médigarde.

Première en France

Les travaux dans cette grande salle ne sont pas parfaitement terminés, mais qu'importe, l'important est que le basculement se passe sans accroc.

Sous tension, le D^r Schumtz explique : « Aujourd'hui, la difficulté est double. D'une part, le transfert du centre de régulation doit s'opérer sans perdre d'appels, et d'autre part, on bascule avec un nouveau logiciel ».

Car, il y a dix-huit mois, le Centre15 a décidé de changer de système informatique, et, en lien avec la société Exos, a conçu un nouveau logiciel testé pour la première en France par un centre de régulation. « Du fait de ce logiciel, nous avons dû changer notre organisation, précise le D^r Schumtz. L'assistant de régulation médicale (ARM) est dorénavant réparti sur trois postes : 1. La prise d'appels. 2. L'envoi de moyens ; 3. Le bilan, une fois que l'ambulance est sur place. Avant, l'ARM prenait les appels sans distinction et faisait le "tout-venant". Aujourd'hui, il a un rôle bien défini, même s'il demeure polyvalent ».

L'assistant de régulation médicale est le premier maillon de la chaîne de secours pré-hospitaliers. C'est le premier interlocuteur de toute personne qui compose le 15 ou le 112 sur son téléphone, en cas d'urgence médicale.

Il est 10h30. Le basculement prévu à 10h a pris un peu de retard. Le D^r Aussedat détend l'atmosphère : « C'est Florian qui prend le premier appel. Il paiera le resto ! » Les autres assistants de régulation sont à leurs postes, entourés par une armée d'informaticiens du CHR Metz-Thionville et de Exos. Le D^r Schumtz est au téléphone avec le D^r Braun. Attention, silence, plus que quelques secondes : 3, 2, 1...

Il est 10h46, le basculement est enregistré avec succès. La salle applaudit. Mais Florian, lui, doit déjà répondre à son premier appel. Tout se passe comme prévu, reste encore à régler les transmissions avec le Codis 57 et le 112 et à communiquer les dossiers en cours.

Aujourd'hui mercredi, le Samu 57 a donc officiellement pris ses quartiers à l'hôpital de Mercy. C'est maintenant au tour des urgences – urgences adultes et urgences pédiatriques – d'emménager. L'accueil des malades y est prévu dès 8h30.

Le déménagement se poursuit cette semaine, considérée comme la plus « chaude » par le CHR Metz-Thionville. La neurologie, la chirurgie cardiaque et la réanimation sont au programme et font l'objet d'une attention toute particulière. Car leurs malades hospitalisés à Bon-Secours doivent être transférés rapidement à Mercy, dans un véhicule médicalisé et accompagné de motards de la police.

Hier a eu lieu le premier transfert de ce type en unité de soins intensifs de cardiologie (USIC). Aujourd'hui, huit autres patients suivront en neurologie, et encore huit autres, demain, en réanimation. « Jeudi sera sensible », prévient le D^r Schumtz.

Ludovic BEHRLÉ.